

Gwendal ROUILLARD
Député du Morbihan
Conseiller municipal de Lorient

Réf : GR/ASB/2019

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 27 novembre 2019,

Monsieur le Ministre,



Fort des conclusions d'une étude du CNRS classant la population d'abeilles de l'île de Groix comme l'une des plus pures en abeilles noires, je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité de reconnaître l'île de Groix comme zone de conservatoire d'abeille noire. Cette classification permettrait ainsi une meilleure protection des Abeilles Noires (*Apis mellifera*), au même titre que celles de l'île de Ouessant.

En effet, par une question écrite du 9 octobre 2018, je vous alertais sur le besoin de protéger l'abeille locale française, l'abeille noire de l'île de Groix. Dans votre réponse du 1^{er} janvier 2019 vous affirmiez que « toutes les populations d'abeilles utilisées en France présentent déjà un niveau d'hybridation important à l'exception de celles de l'association conservatoire de l'abeille noire bretonne d'Ouessant ». Or, une étude du CNRS conclue que « La population de l'île de Groix fait partie des populations les plus pures en abeilles noires. Le niveau d'hybridation en 2017 est passé en dessous de celui de l'île d'Ouessant qui était jusqu'alors la référence de pureté pour *A. Mellifera mellifera* ».


A ce titre, je trouverais normal que l'abeille noire de l'île de Groix, au même titre que celle de Ouessant, soit inclus dans la réglementation nationale relative à la gestion des ressources zoogénétiques, de façon à concilier développement de l'apiculture et conservation de l'abeille noire. Ce dernier élément milite afin que l'ensemble du territoire de l'île de Groix soit décrétée zone de conservatoire d'abeille noire.

Je me permets de joindre à ce courrier le Rapport d'expertise 2018 sur les analyses génétiques de la population d'abeilles mellifères de l'île de Groix réalisé par le CNRS, ainsi que le courrier de Monsieur Bargain, président de l'association pour la sauvegarde de l'abeille noire de l'île de Groix (ASAN).

Je vous serai reconnaissant de me tenir informé de la suite que vous réserverez à ce dossier.

Je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Ministre**, l'expression de ma très haute considération.

Merci de ton attention.
François



Gwendal Rouillard